VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

No 93 915 — Cour Civile de District—Succession de Coligero Coltraro et Epouse.—COTTAGE DOUBLE, 920-22 rue Joffre, ilet avenue Howard entre rues Baronne et Dryades, à l'encan MARDI, le 22 novembre 1910.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile District pour la Paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire intitulée Succession de Coligero Coltraro et épouse, dossier No 93 915, et dit ordre daté et signé du 19 octobre 1910 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi le MARDI, 22 novembre 1910, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations etc. qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julie Delord, Baronne et Dryades désigné par le numéro 68. Le lot 68 mesurant en mesure américaine vingt-six pieds de face à la rue Julie vingt-six pieds de largeur et cent une à lévée quatre pieds de profondeur. Les améliorations portant les numéros municipaux 920 et 922 rue Julie.

Conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans avec intérêt à sept pour cent par an d'intérêt garantie par les clauses de lien de vendeur et hypothèque, que tous les frais de cette vente, incluant les frais de l'acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire, et certificats requis, etc., devant être aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant informer le pétitionnaire dans la faire ci-dessus intitulée en moins de vingt jours de la date de l'adjudication si oui ou non il a l'intention d'accepter le titre et en cas qu'il n'avise pas le pétitionnaire en ce temps, son dépôt sera confisqué. Au moment de l'adjudication l'acquéreur aura à déposer dix pour cent comptant avec l'encanteur comme argent de bonne foi sur le prix d'achat dudit dépôt devant être sans intérêt, l'acquéreur devant aussi assumer les taxes de 1910.

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.

Dart Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.

20 oct—20 23 30—nov 3 13 20 22

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le 7ième District.
Succession de Mme Edward Rau.
No 72 469—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — JEUDI, le 17 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et signé le 10 octobre 1910, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, in succession de Mme Edward Rau, il sera vendu à l'enchère publique à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent situé dans le 7me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Adams, Hillary et Troisième (maintenant Rivo) désigné par le No 22 dudit ilet et mesurant 30 pieds de face à la rue Hillary sur 137 pieds 6 pouces, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Fred Delbel, notaire. 10 0/0 de dépôt sur adjudication.

Carl C. Friedrichs, Avocat.

16 oct—16 23 30—nov 6 13 17

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Martin Cash.
No 94,679—Cour Civile de District, Div. E. Hon. George H. Théard.

A L'ENCAN, MERCREDI, LE 30 Nov. 1910.

Maison Simple à Deux Etages, No 1227 rue Howard, entre les rues Erato et Clio.

PAR A. A. FREED, Encanteur—A midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières de Freed, No 914 rue Gravier, en vertu d'un ordre signé le 25 octobre 1910, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Div. E nous vendrons la propriété ci-après décrite comme suit, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent située dans le Premier District, ilet borné par les rues Howard, Erato, Clio et Freret, désigné par la lettre X sur un arpentage fait par G. De Armas, voyer le 21 octobre 1910 et mesurant environ 20 pieds de face à la rue Howard sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sujet au droit de passage en faveur du lot C, contigus à une allée de 3 pieds de largeur sur 71 pieds de profondeur.

Conditions— Comptant. L'acquéreur doit payer pour l'acte de vente pardevant Jos Laubenschaeger, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

FREED & CO
Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières,
914 rue Gravier, près Baronne.

30 oct—30—nov 6 13 20 27 29

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE

Deux bons terrains propres à bâtir rue Joseph, entre Freret et S. Robertson. Dans l'affaire de Max Abraham vs Mme Rose Levy, veuve de E. Israel Israel, No 94,747. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division A.

En vertu d'un jugement rendu et signé dans la susdite affaire portant le numéro indiqué plus haut daté du 10 octobre 1910 par l'Hon Fred D. King, juge de la Division B de ladite Cour, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de ladite Cour, actuellement absent et vacances, je vendrai à l'encan JEUDI, 17 novembre 1910, à midi, à la Bourse d'Encan, 311 rue Baronne:

Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros cinq et six du carré No 612, borné par les rues Joseph, Freret, Octavia et S. Robertson, sur un plan dudit carré dressé par S. G. Deslatte, voyer, daté du 6 juin 1896 une copie certifiée duquel est annexée à un acte passé pardevant B. Ory, notaire, le 7 mai 1899. D'après ledit plan ledits terrains mesurent chacun trente pieds, trois pouces de façade rue Joseph, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reste en un, deux ans avec intérêt à sept pour cent par an, garantis par lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité et portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement sur les paiements remis l'intérêt payable annuellement. L'acquéreur en outre du montant de l'adjudication devant assumer les paiements de tous les certificats requis et des taxes pour l'année 1910 et en déposera de l'acte de vente. L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de dix pour cent du montant de l'adjudication, entre les mains de

CHARLES ROTH Encanteur,
National Realty Co.

Lyle Saxon avocat du demandeur.
Fred C. Marks avocat de la défenderesse.

16 oct—16 23 30—nov 6 13 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant les Nos 2730 et 2738 Place Belmont, située entre la rue Magnolia et l'avenue Claiborne.

Frank E. Twomey vs Joseph Biechow.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 94,599 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville désigné par le No vingt-trois, dans l'ilet W, formé par la Place Belmont, la rue Magnolia et les avenues Louisiana et Claiborne, sur le devis signé par L. Dutey, ingénieur civil et voyer daté du 6 mars 1909, annexé à un acte passé pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, daté du 20 août 1909, par lequel le défendeur a acquis cette propriété de Alias Paller, d'après lequel devis ledit lot mesure trente pieds de face à la Place Belmont sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.

4 nov—4 5 11 18 25—déc 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Valmont et Chestnut,

Dans l'ilet borné par les rues Camp et Léontine,

Portant le No municipal 1034 rue Valmont.

Robert Legier vs Albert L. Marshall

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,902 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque sorte ou dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 250, borné par les rues Valmont, Chestnut, Camp et Léontine, ledit lot est désigné par la lettre A, et formant l'encoignure des rues Valmont et Chestnut, mesurant en mesure américaine, soixante-treize pieds de face sur la rue Valmont par une profondeur de cent cinquante cinq pieds entre lignes parallèles, et face à la rue Chestnut, ledit lot formé par la portion de façade des lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, sur un plan dressé par Suisse et Thompson, voyers, daté le 23 mars 1849; et ledit ilet A figurant sur un plan de Geo. de Armas, député voyer de ville, du 4 du 11 juillet 1892 annexé à un acte passé par devant John R. Legier, notaire, le 20 juillet 1892.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Walter L. Gleason, avocat pour le demandeur.

28 oct—28—nov 4 11 18 25 30—déc 1

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary Woodman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,340—Division C — Attendu que Thos J. Higgins a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Woodman, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — C. L. Walker, avocat.

8 nov—8 12 17

Succession de Moise Waldhorn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,026—Division E—Attendu que Mme Albertina Loh veuve de Moise Waldhorn, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Moise Waldhorn, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Charles Rosen avocat.

6 nov—6 10 15

Succession de Bella Layris ou.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 94,874 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Jennie Layrisson, épouse d'Arthur Huot, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Legier & Gleason, avocats.

6 nov—6 10 15

Succession de William H. Riley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 94,993, Division E. —Attendu que Frederick A. Middleton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de William H. Riley décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.— Robert H. Marr, avocat

8 nov—8 7 12

Succession de Michael J. O'Mara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,367—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Catherine Devaney, veuve de Anthony O'Mara, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — John J. McCloskey, avocat.

1 nov—1 5 10

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété abandonnée en vertu de la loi 32 de 1904.
Amendée par la loi 10 de 1910

Par ordre du Bureau des Commissaires du Département de Police je vendrai le JEUDI 10 novembre 1910, à 10 h. A. M. à la Maison de Fourrière de la Police entre de la Cour Criminelle rue Saratoga, propriétés abandonnées consistant de vêtements montres, bijoux, bicyclettes, cornets chaînes, bouilloires en cuivre, lanternes, couteaux, etc.

Conditions—Comptant. Pas de limite.

W. H. FITZPATRICK Encanteur
Bureau No 348 rue Carondelet.

29 oct—29 30—nov 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 6125-6127 rue Annonciation.

UN TERRAIN VACANT CONTIGU,

Rue Annonciation.

OE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 6117 rue Annonciation.

VENTE EN PARTAGE.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet.—MARDI le 22 novembre 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District rendu par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, absent en congé, le 9 septembre 1910, et signé le 15 septembre 1910, dans l'affaire de Palmyra Mary Beauvais vs les mineurs Bessie Daze Noel Beauvais et als. No 94,210 au dossier de ladite Cour et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Frances Leauvais, No 92,130 du dossier de la Cour Civile de District, et en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de William C. Beauvais, No 93,301 du dossier de la Cour Civile de District, la propriété suivante sera vendue, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par les Nos Municipaux 6125 et 6127 rue Annonciation et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet numéro Quatorze du Faubourg Bontheville, borné par les rues Annonciation (autrefois Prestonia), Webster et Laurel (autrefois Market) et l'avenue Henry Clay, désigné comme lot lettre A sur un devis d'arpentage par Edgar Pilié, daté du 5 août 1910, annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage notaire le 5 août 1910 pour référence. Ledit lot commençant à un point cent vingt pieds de l'encoignure de l'avenue Henry Clay, de là s'étendant vers la rue Webster, mesurant trente et un pieds huit pouces et sept lignes de face à la rue Annonciation, autrefois Preston, la même mesure en largeur sur la ligne du fond par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Ledit lot, lettre A, est composé du tout du lot original, désigné sur un devis d'arpentage annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth, pardevant Joseph D. Taylor, ancien notaire en cette ville, le 18 janvier 1894 par le numéro douze et d'une petite portion contiguë audit lot numéro douze du lot désigné sur ledit devis par le numéro treize dudit ilet.

Les améliorations comprenant un cottage double connu comme Nos 6125-6127 rue Annonciation, contenant: de chaque côté 3 chambres et cuisine, hangar, etc.

Deuxième—Un certain lot de terre vacant, avec toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet ci-dessus mentionné, désigné sur ledit plan de Edgar Pilié, voyer, annexé à un inventaire fait par James Boyd Grinage notaire, le 5 août 1910 par la lettre B. Ledit lot B est contigu au lot lettre A sur le plan ci-dessus mentionné, et mesurant d'après ledit plan vingt-sept pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Annonciation (autrefois Preston), la même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Ledit lot lettre B est composé du tout du plus grande partie du lot désigné sur un devis annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth à A. W. Moffat, passé devant Joseph D. Taylor, le 18 juin 1894, par le No treize dudit ilet.

Troisième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu par le No municipal 6117 rue Annonciation, situé dans le même district et ilet ci-dessus mentionné, désigné sur le plan ci-devant mentionné par Edgar Pilié, voyer, annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage, notaire, le 5 août 1910 pour référence par le numéro quatorze et ainsi sur un devis annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth à A. W. Moffat passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 18 juin 1894, lequel dit lot mesurant trente-deux pieds et trois lignes de face à la rue Annonciation (autrefois Preston), la même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent vingt pieds deux pouces entre lignes parallèles; ledit lot Numéro Quatorze est contigu au lot lettre B, ci-dessus décrit.

Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme No 6117 rue Annonciation, contenant 4 chambres hangar, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au moment de la vente un plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1910 et devant déposer 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, les loyers devant être collectés et remis par les vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. B. Grinage, notaire.

G. G. Kronenberger avocat.

21 oct—21 23 30—nov 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE COTTAGE SIMPLE BIEN CONSTRUIT

ET ELEVE DE TERRE

No 618 AVE JACKSON,

entre les rues Laurel et Annonciation.

Succession de Mme Vve Mary P. Greenleaf.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.—No 94,260.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 15 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé daté et signé du 3 octobre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après sera vendue, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies etc., y appartenant et en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Laurel et Annonciation, désigné comme lot numéro Cinq sur un plan dressé par Henry Moelhausen, architecte, sous la date du 25 janvier 1844 et déposé en l'étude de L. P. Caire, ancien notaire, lequel lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 129 pieds, entre lignes parallèles, et s'étendant à l'arrière à une allée dans le fond; les dites mesures étant toutes plus ou moins.

Etant la même propriété qui a été acquise par ladite Mme Mary P. Greenleaf, par achat de la succession de Anna M. Martin, par acte pardevant John Benderneagle ancien notaire, le 16 juillet 1887, enregistré en le Bureau des Transfertz de cette paroisse en le livre 124, folio 867.

Les améliorations comprennent un cottage simple élevée de terre connu comme No 618 avenue Jackson, contenant salon, salle à manger, cuisine, 3 chambres à coucher, sous-bassement, galleries, vestibules, etc.

Conditions—Un tiers au plus comptant, le balance s'il y en a en un et deux ans par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt au moment de la vente, assumer toutes les taxes pour l'année 1910 ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. F. Brewer, notaire.

15 oct—15 16 23 30—nov 6 13 15

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mary Love, veuve d'Albert Powlless.

No 94 157—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B

Corps de logis double, Nos 2320-22 rue Ste-Anne, entre Miro et Tonti.

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 1er décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 26 octobre 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le faubourg Trémé de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Orléans, Ste Anne, Miro et Tonti désigné par le lot No 13 dudit ilet sur un plan de Cornuny, le 18 septembre, déposé en l'étude de P. P. Labarre, notaire de cette paroisse, lequel lot mesure après le dit plan 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, 86 pieds 4 pouces 1/2 de profondeur sur la ligne séparant du lot No 12, 86 pieds 2 pouces sur une autre ligne le séparant du lot No 14.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Robert Bernard, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd.
Encanteurs.

E. M. Robbert, avocat.

30 oct—30—nov 6 13 20 27—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Donnenfeld et Mme Elizabeth D. Meyer, son épouse.

No 93 861—94 236 consolidée—Cour Civile de District—Division B.

Au plus haut et dernier enchérisseur, Grand ouverture de la saison. Excellente occasion pour obtenir cottages doubles et résidences dans diverses parties de la ville.

3426-28 rue Constance, Cottage double.
3436 rue Constance, Cottage simple.
3418 rue Constance, Cottage simple.
1210-12 rue Marengo, Cottage double. (Grand terrain).
219-21 rue Olivier (Alger). Splendide Cottage double
3430-32 rue Constance, Cottage double.
3438-40 rue Constance, Cottage double.
3424 rue Constance, Jolie résidence simple à deux étages.
1105-07 rue Marengo, Cottage double.
231 rue Olivier, Magnifique Résidence simple à deux et gée.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.—JEUDI, le 1er décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 20me jour d'octobre 1910, et le jugement lu et signé en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 26me jour d'octobre 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 161, (autrefois 7) borné par les rues Constance, Laurel, Delaichaise et l'avenue Louisiana, désigné comme lot No 13, mesurant 35 pieds, 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Constance, à même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot est désigné par la lettre C sur un devis d'arpentage par Edgar Pilié, daté du 24 août 1910.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 3426-28 rue Constance et comprenant un cottage double retiré de la banquette et contenant de chaque côté 6 chambres, hangar, galerie, etc connexion d'eau et d'égout, loué $12 par mois chaque côté.

2. Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, contiguë et désignée par la lettre B sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant composée du tout du lot 16 et d'une portion du lot 17 dudit ilet, ladite portion de terre commençant à une distance de 125 pieds de face coté sur l'avenue Louisiana et la rue Constance, et mesurant 25 pieds 2 pouces de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le cottage simple connu comme le No 3418 rue Constance et ayant une galerie sur le devant et le côté, 6 chambres, office, hangar, lavoir, connexion d'eau et d'égout, etc, et loué $17 par mois.

3. Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, contiguë et désignée par la lettre B sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant composée du tout du lot 16 et d'une portion du lot 17 dudit ilet. Ladite portion de terre mesure 38 pieds 10 pouces de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant le No municipal 3424 rue Constance et comprenant une magnifique et attrayante résidence simple à deux étages, il y a grande galerie sur le devant et sur l'arrière salon, vestibule, salle à manger, cuisine, office, escalier tournant et dans le fond, escalier de vestibule 3 grandes chambres à coucher, chambre à bain, galerie sur le devant et à l'arrière, bâtisses dans la cour, connexion d'eau et d'égout, etc. La cinquième et sixième propriétés ci-dessus décrite a été acquise par Henry Donnenfeld, par achat le 2 juin 1874, enregistré livre des transferts 105, folio 260.

7. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 26, borné par les rues Olivier, Delaronde, Verret et l'avenue Pelican anciennement la rue Peter désignés par les Nos 28 et 29, qui mesurent chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Olivier sur 174 pieds de profondeur entre lignes parallèles; et lesdits lots sont aussi désignés sur le plan officiel d'Alger comme lots 15 et 16 dudit ilet.

Les améliorations de la propriété portant le No municipal 231 rue Olivier, et comprenant une splendide résidence simple à deux étages, retirée de la rue, ayant galeries devant et de côté à chaque étage et contenant hall, salons doubles, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, escalier de service et derrière, égout et connections d'eau, bâtiment extérieur, etc.

Laquelle dite propriété a été acquise par Henry Donnenfeld, le 20 janvier 1876, Reg. C. O. B. 106, folio 285.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance payable en un ou deux ans, avec intérêt à sept pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses de sécurité, les actes de vente devant être passé pardevant Robert E. O'Connor, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes d'Etat en plus, et au dessus du prix d'adjudication. L'acquéreur n'ayant droit aux loyers que du jour où sera daté l'acte de vente. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.,
Encanteurs.

Robert O'Conner, avocat du demandeur.
McCloskey et Benedict, avocats du défendeur.

30 oct—30—nov—6 13 20 27—déc 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re D'Ecneux & McEwen Lumber Co. Limited.

No 80,623—Cour Civile de District, Div. B.

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd.,—Leonard L. Stern, encanteur—MARDI, 15 novembre 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 24 octobre 1910, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Les comptes courants dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Conditions—Comptant.

3 nov—3 6 13 15

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE EN BOIS.

No 2616 RUE CONSTANCE.

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Succession de Robert S. Fegan.

No 91,862—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau 339 rue Carondelet—MARDI le 22 novembre 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 20 octobre 1910, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois, deux étages dans le fond, No 2616 rue Constance, retiré de la banquette, contenant galeries, 7 chambres, etc., sur un certain lot de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, désigné par le lot No douze dans l'ilet No cent trois, situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Troisième, Laurel, Constance et Quatrième, sur un plan dressé par H. Mouliaud, architecte et voyer daté du 27 mars 1845, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville. Lequel dit lot mesurant vingt-huit pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de cent dix-sept pieds 2 pouces entre lignes parallèles, mesure américaine.

Conditions—Comptant. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Edward Righter, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur doit assumer les taxes de 1910.

22 oct—22 30—nov 6 13 20 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant le numéro municipal 914 rue Eléonore, entre Camp et Chestnut.

Security Building and Loan Association vs Mme W. A. Sarre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 94,612 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 novembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 81 Ursulines, borné par les rues Eléonore, Camp, Chestnut et State, désigné comme lot 6, sur un plan annexé à un acte pardevant Jeff. C. Wenck notaire, daté 8 avril 1896, et aussi désigné comme lot No 6, sur un plan par C. Mike Williams, député voyer de ville, daté du 14 décembre 1896, annexé à un acte pardevant John R. Legier, notaire daté du 17 décembre 1896, d'après lequel ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Eléonore sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Beck, Walshe & Beck, avocats pour le demandeur.

8 oct—8 14 21 28—nov 4 10

VENTES A L'ENCAN,

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Peter Tone.
No 94 735—Cour Civile de District.

JEUDI le 8 décembre 1910, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne.

Conformément à un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée le 4 novembre 1910 je vendrai à l'encan ci-dessus intitulé, ci-dessus mentionné, savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les dépendances y appartenant situé dans la paroisse d'Orléans, Premier District de cette ville, dans l'ilet No 141 borné par les rues Dorgenois, Etats et Roman désignés comme lot No 5 sur un plan par L. N. Brosnan, dépositaire de vente de cette du 5 mars 1890 annexé à un acte de vente par Solomon Rehmann Bergeron, N. P. passé devant Bernard, notaire en cette ville, le 25 avril 1890 et enregistré, lequel plan indique ledit lot mesure 41 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 121 pieds 4 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance en un et deux ans après la date avec 8 pour cent d'intérêt jusqu'au paiement l'acquéreur devant faire un dépôt de 20 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

GEO. ST PAUL,
Encanteur,

Emile Pomes, avocat.

9 nov—9 13 20 27—déc 4 8

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Mary Clark—No 94 734
Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division E.

Par ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 4 novembre 1910 et à moi adressé je vendrai à l'encan tous les meubles et effets de la succession ci-dessus à l'encan JEUDI le